

# Point de vue : le comité intercommunal de fusion : Bressaucourt - Fontenais

Autor(en): **Daucourt, Yves / Kohler, Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **8 (2010)**

Heft 22: **Les fusions de communes**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823953>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## POINT DE VUE :

# le comité intercommunal de fusion Bressaucourt - Fontenais

**Un comité s'est constitué à l'automne 2009 pour préparer une éventuelle fusion de commune des deux entités que sont Bressaucourt et Fontenais; il a été ratifié le 17 novembre par le Gouvernement jurassien.**

Par Yves Daucourt, *président du comité* et Alain Kohler, *vice-président*

**L**es conseils communaux approuvent cette démarche avec un esprit d'ouverture.

Ce comité est constitué paritairement de quatre membres provenant du conseil ou des partis politiques, d'une secrétaire et du chef du Service cantonal des Communes, Marcel Ryser.

La collaboration entre ces deux communes remonte déjà à plus de dix ans avec la création du triage forestier, puis du SIS. La voirie de Fontenais est ponctuellement mandatée à Bressaucourt. Le caissier de Fontenais s'est vu engagé sur Bressaucourt en complément de son taux d'activité.

Ces éléments montrent bien qu'un intérêt commun est en place.

Après avoir brossé un inventaire des biens et services des deux communes, les regards se sont portés sur les finances, les services des eaux et l'enseignement; des représentants cantonaux sont venus présenter leur

opinion sur le sujet pour en expliciter les spécificités et les complémentarités en cas de fusion.

Une assemblée du personnel regroupant les communes a été organisée pour présenter les buts du regroupement, et s'est vu expliquer que chaque poste serait maintenu (voirie, secrétariat, conciergeries)

Les discussions sont nourries et constructives. Le dossier financier suscite l'intérêt de chacun et les rapports successifs du receveur permettent d'élaborer une prospective affinée sur les budgets futurs d'une commune unifiée.

Le calendrier est arrêté de la manière suivante: été 2010 deuxième lecture du projet de convention et consultation auprès des conseils communaux respectifs, automne 2010 préparation de la convention définitive et consultation auprès de la population et des partis politiques, printemps 2011 votation simultanée par les ayants-

droits, ensuite ratification par le Parlement et le Gouvernement, à l'automne 2012 élection des nouvelles autorités communales et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Si ce calendrier dénote une évolution rapide, cela provient du fait que les travaux d'une éventuelle fusion ne portent pas sur des sujets compliqués, a contrario de regroupements plus denses rencontrés précédemment en Ajoie par exemple.

A chaque assemblée communale, les autorités portent et porteront une attention particulière à l'information sur les avancées du comité intercommunal de fusion, et ce jusqu'à l'échéance, soit la votation.

A l'heure actuelle, le comité de fusion espère maintenir ces objectifs dans un cadre de bon sens quant au développement économique et politique de nos deux communes.



Bressaucourt - Fontenais